



## DROITS ET PENSIONS SUSPENDUES

# Le scandale de l'URSSAF et de la CARSAT

Plusieurs centaines de retraités de Marseille et du département (ils seraient 100 000 au plan national) partis en retraite dans le cadre de la loi Fillon dite loi « longues carrières » se sont vu notifier par la CARSAT Sud Est la remise en cause de leurs droits à la retraite.

Pourtant l'URSSAF et la CARSAT avaient **instruits et validés** leur dossier pour leur départ en retraite carrière longue. Ils prétextent aujourd'hui « dans le cadre d'une opération nationale de contrôle à postériori des régularisations de cotisations arriérées réalisées entre 2004 et 2007, l'URSSAF des Bouches du Rhône et la CARSAT Sud Est ont conjointement procédé à des vérifications complémentaires concernant leurs dossiers ».

Ces vérifications les emmènent plusieurs années après à déclarer « que la fiabilité des données et des pièces versées à l'appui de leurs demandes doit être remis en cause... » ce qui entraîne l'annulation de l'opération de régularisation de cotisations arriérées et leurs droits à la retraite et à rembourser les sommes perçues depuis leur départ.

Ces personnes ont été condamnées sans avoir eu la possibilité d'assurer leur défense en les mettant devant le fait autoritaire, dans une situation matérielle et morale inacceptable. Ils se trouvent dans une situation dramatique. La CARSAT va jusqu'à téléphoner à leur domicile (entre 12h et 14h) pour qu'ils fassent 12 chèques du montant des sommes perçues (de 30 000 à 57 000 euros) et encaissés sur une période d'un an. Ils ont constitué un collectif avec la CGT, engagé une procédure juridique, pour faire entendre leur voix, pour alerter l'opinion publique de leur situation pour que leurs droits leur soit rendus.

Ils ont mené plusieurs actions envers la CARSAT à Martigues, la Sécurité Sociale à Istres, manifestation à Marseille.

C'est un véritable scandale, ces retraités n'ont plus de revenus même si la solidarité se manifeste. La retraite est un droit et l'URSSAF tout comme la CARSAT n'ont aucun droit et aucune compétence pour le supprimer. De tous temps, dans le cadre des institutions publiques et quand le trop perçu est reconnu par toutes les parties, le remboursement se fait selon un échéancier favorable à l'utilisateur.

**Nous sommes tous solidaires de nos camarades injustement accusés.**

**Nous appelons tous les retraités à agir et à se rassembler :**

# MANIFESTATION

DEVANT LA CARSAT (ex CRAM)

Rue **GEORGES** à **MARSEILLE**

**Judi 30 juin 2011 à 10 H 30**

## **VOUS AVEZ DIT ENQUÊTE ?**

**Il y a eu effectivement enquête de la brigade financière des services de police pour la région de Marseille et les enquêtes de l'IGAS (police interne de la sécu). Que croyez vous qu'il arriva ? Sur les dizaines de milliers de dossiers suspectés de fraude et au bout de plusieurs mois d'enquête sur tout le territoire quelques ....dizaines seulement seront avérés. Mais là encore point trop de bruit dans les médias. Il paraît que les preuves de fraudes sont circonscrit à quelques grosses entreprises qui ont vu poindre avec les légèretés de la loi un moyen de mettre sur pied des plans sociaux ... payés par les retraités par l'intermédiaire du budget des caisses de retraites.**

## **LA LOI FILLON EN QUESTION L'URSSAF et CARSAT AUSSI...**

La loi Fillon de 2003 accorde aux salariés ayant commencé à travailler avant 16 ans la possibilité de partir à la retraite avant 60 ans s'ils ont cotisé 40 annuités. Un volet de la loi destiné aux agriculteurs, ouvriers et artisans, que personne n'a jamais contesté. Et pour valider tous les cas mais qui ne peuvent fournir de document officiel ou de justificatif la loi proposait une solution simple : toute personne ne pouvant produire une pièce justificative pouvait demander à deux témoins une déclaration sur l'honneur.

"Il y a eu fraude, on le sait, c'est maintenant prouvé, il y a des gens qui le reconnaissent, mais ce ne sont pas des fraudes massives", a déclaré à l'AFP Pierre Mayeur, directeur de la Cnav.(caisse nationale de l'assurance vieillesse)

"Sur 570.000 personnes parties grâce au dispositif carrière longue, seules 93.000 personnes ont bénéficié d'une régularisation de cotisations prescrites et sur ces dernières, on est sûr qu'en très grande majorité, il n'y a pas de fraude", a-t-il ajouté.

On ne peut être plus clair. Alors pourquoi suspecter tout le monde ? Est-ce le rôle de l'URSSAF ou celui de la CARSAT ?

Est-il de la compétence et des prérogatives de ces organismes ayant mission de service public de suspendre le paiement des pensions ? de suspendre les droits à la retraite ?

Dans quel domaine de la légalité se trouve, chaque année, la commission souterraine (secret) qui examine les dettes patronales à l'URSSAF et qui efface un certain nombre d'ardoises .....est ce en toute légalité ?

## **PENDANT CE TEMPS**

# **LE CAC-40 PILLE LE PAYS**

Le sujet est à la mode. Un Conseil des ministres avait mis le sujet à son ordre du jour. Depuis des semaines, les ministres ont fait de la lutte contre la fraude leur cheval de bataille. Et le 22 juin, un groupe de députés à droite de l'UMP, organise à l'Assemblée nationale un colloque : «*Les fraudes sociales, hold-up sur la solidarité nationale* » Un des animateurs de ce mouvement est Dominique Tian, député-maire UMP des quartiers sud. Fan de séries policières, il souhaite instaurer un «*FBI de la lutte contre la fraude sociale*» pour traquer les tricheurs... Au total le rapport officiel fait état de 20 milliards de fraude à la Sécu. Mais ce que le rapport ne précise pas publiquement c'est que l'essentiel est en fait dû... au travail au noir et au manque à gagner des cotisations patronales! Ajoutez – y les dettes et la sécu aurait de très beaux jours devant elle et les caisses de retraite aussi.

Mais plutôt que de traquer les pauvres, les retraités, les salariés en général suspectés d'être des fraudeurs en puissance, le gouvernement et son FBI à la française peuvent avoir un grand dessein : traquer les véritables fraudeurs, mauvais payeurs qui assassinent la sécu et tous ceux du CAC – 40 qui pillent notre pays. En 2010 80 milliards de profits se sont faits « la malle ».